Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-212203772-20260303-DB_2026_15-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité - Fraternité

COMMUNE DE TREVENEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 14
Voix exprimées : 14

Date de convocation :
LE 25/02/2026

Délibération DB-2026-15

AFFECTATION DES RESULTATS LOT. KERVALO BP 2026

SEANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2026

L'An Deux Mil Vingt Six, le Trois Mars à Dix-Huit Heures et Trente Minutes le Conseil Municipal de TRÉVENEUC, Légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marcel SERANDOUR, Maire.

PRÉSENTS : Séverine BIGOURIE, Isabelle CHAMPAGNE, Jean-Jacques CLOCHET, Alain DRILLET, Arthur ESPIVENT de la VILLESBOISNET, Amélie GOULVEN, Annick KERVOËL, Eric MERIENNE, Marcel SERANDOUR

ABSENTS REPRESENTES : Bernadette JACQUEMARD procuration à Isabelle CHAMPAGNE - Linda LE BERRE procuration à Arthur ESPIVENT de la VILLESBOISNET, Sandrina MENDES procuration à Eric MERIENNE, Guy CHARBONNIER à Alain DRILLET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Jacques CLOCHET

La séance est ouverte à dix-huit heures trente par Monsieur le Maire.

Le Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaitre :

Pour Rappel :
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : **238 308.04 €**
Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : **-182 347.47 €**

Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution de la section d'investissement de : -22 324,98 €
Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : -12 114,50 €

Besoin net de la section d'investissement : Sans objet
Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : Sans objet

Ligne 002 : Déficit de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **- 194 461,97 €**
Ligne 001 : Excédent de résultat d'investissement reporté (001) : **215 983,06 €**

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-212203772-20260303-DB_2026_15-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ✓ **VALIDE** le report d'excédent de 215 983,06 € en section d'Investissement en 2026.
- ✓ **VALIDE** le report de déficit de 194 461,97 € en section de Fonctionnement en 2026.

Le secrétaire de séance,

Jean-Jacques CLOCHET



Pour copie conforme,

Le Maire, Marcel SERANDOUR

